L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAU, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN 28 FEVRIER.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR FÉLIX DE SERVAN.

TROISIÈME PARTIE.

XIV

LES MERVEILLES DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

(Suite.)

—Cette couronne, se dit-il, c'est la régence car effectivement, être régent, c'est être roi !

Et, tandis que ce splendide rêve éblouissait son âme, il répondait :

—Rassurez-vous, maître Albertus, ce que vous ne comprenez pas, je le comprends, moi, fort aisément ; cette chose qui vous paraissait si extraordinaire, n'a rien que de très naturel.

—Ah ! Votre Eminence me tire là d'un grand embarras ! repartit l'astrologue d'un air ravi ; car, quant à moi, j'aurais été bien en peine d'asseoir mon jugement sur ce qui me semblait inexplicable.

—Ayez l'esprit en repos, vous dis-je ; tout cela, je vous le répète, est pour moi fort clair... Mais êtes-vous arrivé, en ce qui me concerne, à la fin de vos savantes observations ?

—Hélas ! oui, monseigneur..... Depuis que j'ai rencontré cette couronne dans vos astres, les astres ne m'ont plus rien appris : ils sont restés muets.

—Je n'ai pas besoin d'en savoir davantage pour le moment, répliqua le cardinal.

Et il se mit à réfléchir.

—Ah ! se dit-il en lui-même, je connais donc maintenant ces effrayantes prédictions qui ont été faites à la reine !.... Je ne suis plus étonné qu'elle soit, depuis hier, sans cesse en proie à la tristesse et aux tourments.

Puis, reportant les yeux sur l'astrologue avec l'expression d'un contentement indicible, et d'une aménité des moins équivoques :

—Maître Albertus, reprit-il, ce que vous m'avez révélé des rapports secrets, invisibles, mais réels, qui existaient entre nous depuis notre naissance, la science rare dont vous m'avez donné, ce soir, de si éclatantes preuves, l'esprit non moins rare de discernement et de logique dont vous l'avez accompagnée, me font un devoir de ne point me séparer de vous sans vous laisser une marque de ma satisfaction, de mon admiration et de ma reconnaissance.... Parlez, maître Albertus : parmi les biens ou les faveurs dont je puis disposer en ce monde, que désirez-vous ? Je suis prêt à vous l'accorder.

—Monseigneur, répondit l'astrologue en s'inclinant d'un air tout embarrassé et modeste, ma conscience ne saurait vraiment me permettre d'accepter l'offre généreuse de Votre Eminence. Si j'avais jamais à solliciter auprès d'elle quelque faveur, j'attendrais au moins de m'en être rendu digne par de plus grands services.

—Voilà qui me confond ! pensa le cardinal en restant stupéfait devant l'étrange humilité du savant ; depuis dix-huit ans que je tiens les rênes de l'Etat, c'est la première fois qu'il m'arrive de trouver sur mes pas un homme qui, pour me demander une faveur, attende de l'avoir méritée !

Et il répondit :

—Quoi ! vous me refusez, maître Albertus, ce qui ne serait pourtant qu'une juste rémunération de vos labeurs à mon sujet ?

—Monseigneur, ma résolution est inébranlable ; je n'ai jamais rien fait par intérêt ; j'ai un petit avoir qui suffit à mes besoins...... La science se contente de peu.

—Cet homme est un phénomène !... se dit encore Richelieu .. point d'intérêt !.... point d'ambition !.... Il est seul de son espèce.

Il crut devoir insister de nouveau.

—Non ! non ! il est impossible, maître Albertus, reprit-il, que nous nous quittions ainsi. Vous ne voudriez pas me donner le regret de ne vous avoir point laissé un souvenir de notre entrevue ! Réfléchissez, recherchez, et ne fût-ce que pour me faire plaisir, vous voudrez bien chercher, sur l'heure même, au moyen de rendre utile pour vous en quelque chose l'autorité qui est en mes mains.

L'astrologue parut se consulter.

—Votre Eminence, par un excès de générosité qui me couvre de confusion, répondit-il au bout d'un instant de silence, me force vraiment de sortir de mes habitudes.

—Ah ! nous sommes près de nous entendre enfin ! dit le cardinal.

—Monseigneur, une idée vient de se présenter tout à coup à mon esprit ; je songe que votre protection peut en effet m'être d'un grand secours contre les dangers attachés à ma profession.

—Vous m'étonnez ! Quels dangers vous fait-elle donc courir ?

—Vous savez, monseigneur, que, pour étudier parfaitement le cours des astres, et déduire de la signification de leurs mouvements des pronostics certains, il ne faut pas toujours observer du même point terrestre. Je suis donc obligé de me transporter tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, et les prédictions que je sème çà et là sur ma route, durant mes voyages, m'exposent [illegible] ainsi, tout récemment, pour deux ou trois prédictions faites dans un village, et dont l'accomplissement avait été funeste à plusieurs habitants de ce village, j'ai failli être lapidé sur eux comme auteur des maux dont ils avaient souffert, et comme exerçant par conséquent l'art diabolique de la sorcellerie.

—Les sots ! dit Richelieu en haussant les épaules.

—Vous concevez, monseigneur, que de telles mésaventures, répétées souvent, dégoûtent un peu de la science.

—Et pourquoi ce dégoût, maître Albertus ? Attachez-vous de l'importance à ce que d'ignorantes gens pensent de vous ? Est-ce que leur opinion peut diminuer en rien votre valeur personnelle ?

—Mais, monseigneur, si j'étais lapidé, voyez bien, je vous prie, que cette valeur serait, du moins dans ma pensée, considérablement diminuée.

—Eh bien ! reprit le cardinal avec une véritable indignation, je suis prêt à user de tout mon pouvoir pour vous mettre à l'abri de ces stupides vexations et de ces dangers ! Que voulez-vous que je fasse pour cela ?

—Peut-être, monseigneur, un sauf-conduit de votre main suffirait-il....

—Oui, vous avez raison, interrompit vivement le cardinal, [illegible] Un sauf-conduit qui vous mette sous la protection des autorités civiles et militaires des provinces !.... Voyagez-vous seul ?

—J'ai une vieille mère, qui ne saurait vivre sans moi ; elle me suit partout..... Elle est en ce moment à Paris, où j'irai la prendre en sortant de ce monastère.

—Eh bien ! demain, je vous enverrai, pour vous et votre mère, un sauf-conduit sur parchemin, et revêtu du grand sceau, avec ces mots [illegible] votre passage [illegible] au téméraire qui oserait menacer vos jours ou seulement porter atteinte à votre tranquillité !

—J'ai le regret d'annoncer à Votre Eminence que demain je ne serai plus ici : je pars cette nuit.

—Et pourquoi ce brusque départ ?

—Monseigneur, j'ai, dans trois jours, à observer une éclipse de lune qui ne sera visible qu'à Cologne, et si je retardais mon départ de quelques heures seulement, je perdrais mon éclipse.

—Il ne faut pas la perdre, maître Albertus, et, tenez, je puis justement vous donner à l'instant même ce qu'il vous faut ; je ne sais pas pourquoi cette idée ne m'est pas venue plus tôt ! M. Sublet Des Noyers m'a accompagné ici ; il a précisément apporté plusieurs feuilles de parchemin toutes remplies, et revêtues du grand sceau, pour quelques privilèges que j'accorde au supérieur de ce couvent ; il ne peut les avoir toutes employées : je vais lui faire dire de me venir trouver avec une de ces feuilles.

—Votre Eminence me comble de bontés ! balbutia l'astrologue, tout ému de reconnaissance.

—Mais c'est une bagatelle, ce que vous me demandez là, maître Albertus ! J'espère bien vous déterminer un jour à accepter quelque faveur plus digne de vos mérites, car nous ne nous disons point adieu ; j'entends que, dès que je serai débarrassé de cette guerre qui va éclater, vous veniez me voir à mon château de Ruel.

—Monseigneur, je n'y manquerai pas.

—Vous comprenez bien que, désormais, j'aurai de temps en temps, dans l'avenir, à consulter les lumières de votre science.

—Je serai toujours aux ordres de Votre Eminence.... je lui dirai même que le système d'observations que je veux poursuivre à son sujet ne saurait se passer des pronostics que j'ai à tirer de l'éclipse de lune dont je parle.

—Alors, vous n'avez pas un instant à perdre : partez vite, maître Albertus.

Richelieu alla ouvrir lui-même la porte du petit observatoire de l'astrologue, et ordonna à M. de Saint-Georges, resté sur la terrasse, d'aller dire à Sublet Des Noyers de monter avec une feuille de parchemin revêtue du grand sceau.

Cinq minutes après, le secrétaire d'Etat arrivait, et, un quart d'heure plus tard, il avait rédigé sur la feuille de parchemin, et sous la dictée du cardinal, un sauf-conduit où rien n'était négligé de ce qui pouvait assurer à maître Antoine-Anasthase-Gabriel Albertus, voyageant avec sa mère, la protection et même les secours de tous genres des gouverneurs civils et militaires de toutes les provinces.

A peine cette pièce importante était-elle dans les mains de l'astrologue, qu'un épouvantable coup de tonnerre éclata près du couvent, en imprimant une secousse terrible aux faibles murailles du belvédère où se trouvaient nos trois personnages. Le cardinal s'empressa de quitter son ami Albertus pour regagner Ruel, mais il n'était pas encore arrivé au rez-de-chaussée du monastère, que les éclats de la foudre retentirent de nouveau en se succédant sans interruption, et que des torrents de pluie inondèrent le Mont-Valérien. Il résolut d'attendre la fin de l'orage ; car il n'eût pu, sans se [illegible], et sans exposer son carrosse sur un chemin dont la pente était des plus rapides, et où les chevaux, effrayés par les éclairs et glissant sur la terre détrempée, l'eussent exposé à de graves accidents. Mais il attendit deux heures, trois heures, et ce fut en vain ; l'orage devenait au contraire de plus en plus menaçant, et semblait avoir pris décidément possession de la montagne pour toute la nuit. Le cardinal dut se résigner à rester jusqu'au jour dans le couvent.

On lui prépara une chambre, où il se retira aussitôt, tandis que ses gardes, ses mousquetaires, M. de Saint-Georges et le ministre Sublet Des Noyers, s'installaient dans une grande salle pour y passer la nuit.

Richelieu se mit au lit avec les idées riantes qu'avaient jetées dans son esprit les prédictions du savant astrologue. Mais ces idées mêmes, tout embrasées du feu de son désir impatient, en face du magique spectacle de sa grandeur future, [illegible] une fièvre ardente. [illegible] l'agitation de son âme le suivit jusque dans son sommeil. Par l'effet d'une loi physique ou morale, dont chacun de nous a souvent sans doute éprouvé [illegible], il arriva que ses songes lui présentèrent précisément l'opposé de ce qui avait fait flotter tant d'éblouissantes espérances dans sa pensée. [illegible] cette couronne [illegible] qui était devenue pour lui l'emblème de la régence, lui était arrachée tantôt par Marie de Médicis, tantôt par Anne d'Autriche, tantôt par le comte de Soissons, et, à chaque effort qu'il faisait pour la ressaisir, il retirait soudain avec douleur ses mains déchirées, ensanglantées, comme s'il les eût posées sur une couronne d'épines. Puis, la scène changea subitement, tout disparut de cette imagination : un voile noir qui montait jusqu'au ciel, s'éleva devant ses yeux ; un coin en fut soulevé par une main invisible et mit à découvert une tombe qui s'entr'ouvrait peu à peu, et d'où sortait pâle, livide, menaçante, la tête de la reine-mère. Richelieu recula d'horreur ! Mais Marie de Médicis étendit le bras vers lui, et le saisit fortement, en lui disant d'une voix sardonique, dans laquelle perçait l'accent d'une implacable haine :

— Tu ne m'échapperas pas !.... viens ! viens !.... Tu n'as plus qu'à me suivre !

Il fit un suprême effort pour se délivrer de cette épouvantable étreinte, et l'ébranlement que la violence de cet effort produisit dans tous ses organes le réveilla. Il respira comme un homme qui revient à la vie, mais ce fut pour être aussitôt glacé d'effroi par une autre apparition d'autant plus terrible, qu'elle se faisait à ses sens non assoupis, et doués par conséquent de toutes leurs facultés lucides.

Dans la pénombre formée par la lumière terne d'une lampe posée sur la cheminée de sa chambre, il aperçut un fantôme qui se tenait debout, immobile, au pied de son lit, et dans lequel il reconnut les traits de cette figure horrible qu'un rêve venait de lui montrer sortant d'une tombe. En un mot, il avait devant lui (du moins le croyait-il) Marie de Médicis elle-même, dont le visage altéré, creusé, flétri, rongé par les souffrances de l'âme plus que par les années, gardait cependant encore cet air de majesté souveraine que n'abandonne jamais entièrement un front qui a été habitué à porter la couronne ; Marie de Médicis, enfin, qui fixait sur lui ses regards avec une énergique expression qui semblait se partager le ressentiment, la fureur, le mépris et le brûlant désir de la vengeance.

—Richelieu ! lui dit-elle de cette voix qu'il avait, dans son affreux rêve, entendue sortir du fond de la tombe, Richelieu, la fin de ton règne est proche ! tu n'as plus qu'un moment pour implorer la miséricorde du Tout-Puissant, et obtenir le pardon de tes cruautés envers les ennemis que tu t'es faits, et de ta perfide ingratitude envers celle qui a été ta bienfaitrice et ta souveraine !... Quant à moi, je ne te pardonnerai jamais !

Et elle étendit le bras vers le cardinal.

Il crut que ce bras allait encore le saisir comme dans son rêve ; il poussa un cri étouffé, et se couvrant de ses deux mains les yeux pour ne plus rien voir :

—Oh ! grâce ! dit-il d'une voix haletante, grâce, ma reine !.. Pardonnez-moi ! Pardonnez-moi !

Un instant après, il ôta ses mains de son visage, et il osa reporter, mais en tressaillant, ses regards effarés au pied de son lit.

La terrible apparition n'y était plus.

Sortons maintenant de la chambre où elle venait d'avoir lieu, et arrêtons-nous sur le palier qui s'étendait devant la porte de cette chambre.

Deux personnes s'y trouvaient : d'abord, notre nouvelle connaissance, maître Albertus, ensuite l'apparition elle-même.

—Grand Dieu ! madame, disait l'astrologue, à quel danger vous êtes-vous exposée ?

—Que voulez-vous ? répondit-elle, le hasard a tout fait : je vous devançais en descendant l'escalier pour rejoindre M. le comte de Soissons ; arrivée sur ce palier, je me suis trompée de porte : j'ai pris celle de droite pour celle de gauche, et cette distraction est bien concevable, au milieu de toutes les pensées qui m'assiégeaient. Mais, quand je me fus trouvée en face de cet homme qui, me devant tout en ce monde, s'est fait mon persécuteur et mon bourreau, je ne sais quel âpre et indéfinissable sentiment de curiosité a paralysé mes mouvements pour me forcer de contempler son visage, que je n'avais pas vu depuis si longtemps, et sur lequel la mort a déjà laissé la trace de son souffle !.... Du reste, tranquillisez-vous sur moi : il m'a vue ; mais je suis sortie tandis qu'il se voilait les yeux à mon aspect, et il a tellement foi aux visions, que la réalité sera certainement prise par lui pour une apparition surnaturelle... Ne parlez point de cet incident à M. le comte, qui pourrait s'en inquiéter.

Tout en tenant ce langage à voix basse, Marie de Médicis suivait l'astrologue, qui, après l'avoir entraînée par l'autre porte du palier, puis à travers un long corridor, la fit entrer dans une chambre où un homme se promenait en long et en large, avec tous les signes d'une vive impatience.

C'était le comte de Soissons.

A continuer.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

ST-LAURENT, capt...Lemarié, Samedi 20 fév.
VILLE-DE-PARIS, capt...Surmont, Samedi 6 mars
PEREIRE, capt...Duchesne, Samedi 20 mars

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
3nov—12t V. PERRILLIAT, 121, rue Commune.

Aux voyageurs qui se rendent à New York.

DE LA NLLE-ORLEANS A NEW-YORK
—par la voie de—
SAVANNAH.

Billets pour aller jusqu'à New-York....$48 50.
La route la plus agréable et la plus économique par les steamers à roues et de premier ordre
LEO, HERMAN LIVINGSTONE,
SAN SALVADOR, CLEOPATRA,
GENERAL BARNES SAN JACINTO,
qui partent de Savannah tous les MARDIS JEUDIS et SAMEDIS.
Ces steamers offrent tous les agréments que peuvent désirer les voyageurs et sont disposés expressément pour eux.
ROUTE—Par la ligne de steamers de Morgan, jusqu'à Mobile ; de là par le chemin de fer, à Montgomery, Colombie, Macon et Savannah ; de Savannah, par un des susdits steamers, à New York.
Les voyageurs ont le privilège de s'arrêter à un point quelconque de la route. Le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.
Pour les billets de passage ou d'autres informations s'adresser à Wm. B. DELL,
Agent général pour la vente des billets, No 104 de la rue de la Commune, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, Nlle-Orléans.
On va de la Nlle-Orléans à New York, en cinq jours et demi. GEO. A. McCLESKEY, Agent-général.
24 jan—3m

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents aménagements.
PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York........$100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115
ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York......$ 35
A Londres.................................. 40
Au Havre et à Paris......................... 47
A Brême ou Hambourg......................... 47
BILLETS PAYÉS D'AVANCE DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante.
Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune.
3 sept—

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.
Les magnifiques vapeurs de la Compagnie AXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,
arriveront de la Nlle Orléans / du Havre / de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc. / 4 Nov. / 1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan. / 4 Déc. / 1er Déc.
SAXONIA, 10 Fév. / 4 Janv. / 3 Déc.
prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :
De Hambourg ou du Havre. / De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine..$150 00 / Première cabine..$150 00
Deuxième cabine.. 112 50 / Entrepont........ 45 00
Entrepont........ 60 00
Payable en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane : 1ère cabine, $50 en papier. | Entrepont, $20 en papier.
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10 et 15% pour le tonneau.
On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.
MAURY & CO., Agents de passage, 181 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 83 rue Carondelet.
D. ERDMANN, Havane.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York.
2t août—

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :
GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. E. W. Holmes.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton.
partant de New-York et de la Nlle-Orléans.
Le steamer
UNITED STATES,
Commandant Geo. L. Norton,
partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, le 7 mars à 8 heures A. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres....................$60 00.
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 196.
Le GEN GRANT suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 14 mars à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. CROMWELL,
Commandant E. E. Vaill,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le SAMEDI, 6 mars, à 8 heures P. M.
Passage.............$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 61.
4 mai—1an

POUR VERACRUZ ET TABASCO.

Jour de Départ—Lundi prochain, 1er mars 1869, à [illegible] heures du soir.
Le steamer mexicain TABASCO, capitaine Parés, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. On recevra du fret pour les deux ports ; les passagers pour Veracruz seulement. Prix de passage, $45.
S'adresser à AVENDANO FRERES, No 156 de la rue de la Commune.
26 fév—

Candi "Barber Pole".

LE soussigné fabrique et vend constamment aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, en Candis de fantaisie, et CONFISERIES.
16août—6m NORMAN & REISS, Nos 171 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTE, SPAGHETTI, &c., &c., constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS.
16 août—6m Nos 121 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Canelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le mélangeons et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les hôtels, restaurants, etc.
NORMAN & REISS,
16août—6m Nos 121 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Le Bateau à vapeur RICHMOND, à basse pression.

Ce magnifique bateau, Capitaine J. Reed Neal, Commis J. S. Woolfolk, partira pour Louisville, Caire, Memphis, Vicksburg et tous les points intermédiaires, le SAMEDI, 25 mars.
Le régulier est ouvert au milieu de [illegible], No 26 du Commercial Place, pour les personnes qui désirent retenir leur passage.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS, No 26 du Commercial Place, ou à THOS. KEEPS, No 16 rue Poydras
23 fév—3m

Pour Cincinnati et Louisville.

Jour de départ, MERCREDI, à 4 h. P. M. positivement
POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et tous les points intermédiaires—Le beau bateau neuf ALASKA, capt. F. J. Oakes, commis W. G. Verts, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRITTON & CO, 38, rue Commune.
24fév—1f

Pour le Bayou de Glaize.

Bateau Régulier du Bayou de Glaize.
Départ, MARDI, 2 courant, à 5 heures P. M. pour BAYOU DE GLAISE, et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. HINDE, d'un faible tirant d'eau, Capitaine G. GLASSCOCK, A. Smith et L. Gauthier commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, Agent, 17 Tchoupitoulas.
14fév—

Pour Bayou de Glaize.

Départ JEUDI, à 5 heures P. M., pour le BAYOU DE GLAIZE, le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. H. Dufour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et du Bayou de Glaize tous les JEUDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAS. LEAKE, No 6 de la rue Tchoupitoulas.
22 fév—1m

Les Attakapas et l'Atchafalaya.

Paquebot régulier des Attakapas et de l'Atchafalaya. Le bateau à vapeur MINNIE, d'un faible tirant d'eau, capitaine Abe Smith capt. A. Meyster et L. F. Perret, commis, partira de la Nlle-Orléans, Mardi, 21 du courant, à 5 heures de l'après-midi, pour St-Martinville, la Nlle-Iberie et tous les débarcadères intermédiaires, qui seront l'objet d'une attention particulière.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord
J. LEAKE, 6, rue Tchoupitoulas.
21fév—

Pour Washington et Atchafalaya.

PAQUEBOT — Départ une fois par semaine. Pour Washington et Atchafalaya. Le beau bateau à vapeur EVENING STAR, capt. J. M. Thompson, R. S. Wilkins, commis, part de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. ; part de Washington tous les MERCREDIS à 6 heures du matin. Le fret est l'objet d'une attention toute particulière.
S'adresser à bord ou à J. LEAKE, No 6 de la rue Tchoupitoulas.
22fév—1m

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON ROUGE.
Trois voyages par semaine.
Le nouveau bateau à vapeur
DAN ABLE,
E. F. Gross capitaine, J. O. Landry, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, 26 Commercial Place.
20 janv—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Pour la Côte—Au-dessous de la ville.
Pour les Forts, la Station de la Quarantaine et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Lotus No 3, capitaine A. Albert, commis T. A. Lavie, partira, MERCREDI, pour Pointe-à-la-Hache, et SAMEDI pour le Fort Jackson, à 10 heures du matin.—Retour : il partira du Fort Jackson tous les LUNDIS et JEUDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 21

Arrangement permanent. — Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Lockport, deux fois par semaine—Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les lundis à midi, et les jeudis, à 5 heures P. M. Départ de Lockport, tous les mardis, à 5 heures du matin, et les vendredis à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur ROB. FRANKS d'un faible tirant d'eau, capitaine Joe Dalferes, commis J. A. Purcell et F. Dalferes, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Lockport, Tibodeaux, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Joe F. Ancoin, commis F. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.
Les expéditeurs seront responsables des frais de fret pour Lockport.
Pour fret ou passage s'adresser à bord Nov—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte
Le NEW ERA, capitaine Duget, commence le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS et JEUDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS
14 fev A. DUGAS.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez. Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine A. C. Goddin, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.
GEO. D. HITE, Agent,
5 déc— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis. POUR VICKSBURG.
Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Apollinaire Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se rendra à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coushatta", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE,
20 fév No 26 de la rue Natchez.

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.
POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le beau vapeur d'un faible tirant d'eau,
ANNIE WAGLEY,
W. Burton, capitaine. M. Keylone, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Bienville, ou à J. M. JOHNSTON, 25 Vieille-Levée.
3 déc—

La Côte et Bayou Sarah.

LE bateau à vapeur complètement hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. E. Greathouse, commis J. Reid, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti
29 août

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA, très-fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Coussens, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin ; les MARDIS à l'arrivée du train de midi ; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures P. M. de Old Landing à 8 heures du matin. Au retour, il partira de Madisonville, le Mercredi, à 8 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS ; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.
Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que les mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.
Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncté.
CORRE M. SORIA, agent, 15 et 26, rue Union.
9avril—1an

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et le convoi à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie du Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, à Brashear et à la Nlle-Ibérie et St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 4 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bœuf et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, sans frais de bateau à vapeur pour toute la route.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE HENRY MANCELL,

75..........RUE DU CAMP..........75

PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile, ivoire, porcelaine.
Epreuves instantanées.
Reproductions de manuscrits, de tableaux, de plans, dessins, cartes géographiques, &c. Photo-lithographie, Photo-Miniature, Photographie appliquée à l'industrie.
75..........RUE DU CAMP..........75
1ernov—1an

Ardoises. Ardoises. Ardoises.

CARRIERES PEN ARGIL—Compagnie d'ardoise de la Pennsylvanie — Fabrique les meilleures qualités d'ARDOISES BLEU FONCE A TOITS. Nous appelons l'attention des poseurs d'ardoises et du commerce en général sur la qualité supérieure des ardoises que nous pouvons recommander avec confiance comme supérieures aux ardoises anglaises et se vendant à meilleur marché. Nous en avons constamment en stock tontes les grandeurs. Nous prions les acheteurs d'en faire l'essai.
BRIDGE & SON, Agents.
13 fév—3m No 136 rue Gravier, Nlle-Orléans

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 28, 30 et 32 de la rue de la Nouvelle-Levée, coin des rues Douane, Clinton et Peters, en face de la Douane des Etats-Unis, en attendant qu'ils aillent occuper leur nouvel établissement qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Delta, entre les rues Gravier et Poydras.

MADAME WABLT, FEMME-MEDECIN,

299...........rue Canal...........299

GUERIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.
Elle soigne particulièrement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues. 24 oct—1an

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand assortiment de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de barils à [illegible] qu'il offre à des prix modérés et sans frais de transport.
S. J. BERKERY,
Nos 21, 22 et 23 de la rue Front, entre Gaienne et Bienville.
[illegible] (Débarcadère du sucre) [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Basin.
DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts en permanence au plus bas prix. Les ordres d'expédition, sont l'objet d'une attention immédiate.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos clients et au public, que nous avons [illegible] et dernier conseil [illegible], les Machines à vapeur, des Moulins à sucre, des Presses à coton, des Grils [illegible] de travaux d'ustensiles, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
16 sept—1an LEEDS & CO.

Banques, Cies. d'Assurances etc.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1868.
CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, porteurs ou autres, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, et à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour la rachat des billets seront réclamés.
J. B. [illegible], Caissier

Compagnie d'Assurance Mound City de la Vie.

(A ST-LOUIS, MISSOURI.)

AGENCE EN LOUISIANE—Au No 3 de la Bâtisse Story—AU PREMIER.

Officiers de la succursale de la Louisiane :
Gouv. C. H. MOUTON..........Président.
Juge E. T. MERRICK..........Vice-Président.
R. S. SIMMES.........Secrétaire et Agent.

Médecins examinateurs :
W. G. AUSTIN, D. M., JOSEPH H. FOLWELL, D.M.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans :
Gouv. C. H. MOUTON, juge E. T. MERRICK, MM. F. H. HATCH, C. CHINA, JAMES JACKSON, OCTAVE VOORHIES, THOMAS FITZWILLIAM, R. S. MORSE et R. S. SIMMES.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie.
19 déc—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans,

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez.
DIX-SEPTIEME ANNEE.
Actif, le 31 décembre 1868—$1,165,114 57.
ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux courants du jour.

—Directeurs—
E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS, A. M. MAY,
ROBERT HARE, J. W. ALLEN,
S. M. HORRELL, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS.
19 fév sent déc tiy

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1869.
UNE élection de six Directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, rue Dryade, le LUNDI, 1er mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
FELIX LABATUT, Président.
30 janv—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1869.
LE 8 du courant, à une élection des Directeurs de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus :
Jules A. Blanc, John Leloy,
A. D. Grieff, Wm. A. Gordon,
Paulin Durel, Oscar Bernier,
John Frenche, R. W. Adams,
Henry Renshaw.
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. John A. Blanc a été réélu Président à l'unanimité.
16 fév—15t L. BERNARD, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 10 février 1869.
AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.
J'ANNONCE, avec plaisir, aux nombreux clients de cette compagnie qu'aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu :
Que la taxe de Revenu intérieur des Etats-Unis sur le Gaz soit assumée et payée par la Compagnie (sans que celle-ci soit remboursée par les consommateurs) sur tout le gaz consommé par mètre, à partir du 1er février 1869.
11 fév—1m H. O. J. TISDALE, Surintendant-général.

MAISON DE BANQUE DE SAMUEL SMITH & Co,

Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.
MESSIEURS F. H. HATCH, et CHARLES KILSHAW ont un intérêt dans notre maison à partir de cette date.
2 fév—1m SAMUEL SMITH & CO.

Compagnie Anglaise et Etrangère d'Assurance mutuelle.—Limitée.

Capital....................$5,000,000 ou or.
LE soussigné émettra des polices d'assurance maritime, à partir de cette date, à la Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire, contre les incendies.
Au No 64 de la rue Carondelet.
31janv—1m S. O. MUSGROVE, Agent.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans 25 janvier 1869.
A une élection qui a eu lieu le 18 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année :
SAM'L BELL, S. L. MILLAUDON,
ALFRED MOULTON, H. GALLY,
A. F. ELLIOT, S. F. STOCKMEYER,
AUG. BOHN, AD. FREIRICHS,
EDM'D GARUCHEAU.
Et à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, M. Sam'l Bell a été réélu Président à l'unanimité.
Jours d'offres à l'escompte—les Lundis et Jeudis ; jours d'escompte, les Mardis et Vendredis.
La Banque est ouverte jusqu'à 5 heures de l'après-midi.
26 jan—30 GEO. A. FRERET, Caissier.

Compagnie d'assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans,

Bureau, No 20 rue du Camp.
CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. CHS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs :
CHS ROMAN, THS BAILLY BLANCHARD, jr.
P. FATJO, ARTHUR FORSTALL,
F. GIQUEL, SAM. M. TODD,
A. A. PETERSON, L. GRIVEMBERG,
W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY,
GABRIEL FASCA, 12 janv 1an

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs :
J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, L. S. Pothier,
M. Zuberbier, Wm McCulloch,
P. H. Marks, Wm Conery,
F. F. Schmidt, T. E. Finlay,
Wm Conner, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
W. W. McCord, John C. Stumnet,
L. Canfield, G. Carves,
Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.
JOHN DAVIDSON..........Président.
W. S. PIKE............Vice-Président.
S. W. YOUNG............Secrétaire.
L. A. FOURNIER..........Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
E. C. POLKE, Agent.
Bureau : No 130 rue Commune (Bâtisse Dorsière). [illegible]

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital...........................$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000
Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.
S. L. MILLAUDON, Président ; J. M. LAPEYRE, Vice-Président ; E. H. GARUCHEAU, Secrétaire.
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans le profits nets, payables en comptant à la fin de chaque année [illegible]

Wm. B. MORRIS & Co. AGENTS D'ASSURANCE.

37..........Carondelet..........37
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif......................$4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif......................$1,450,000.
Représentant un capital d'ensemble de
SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer [illegible]
29 sept—

LouisianaEquitable Life Insurance Company.

CAPITAL..................$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE-ORLEANS.

—Directeurs—
John Pemberton, W. J. Pike, Ed. Rigney,
R. A. Tyler, L. P. Geneau, Alexander Marks,
C. H. Slocomb, A. Thomson, C. E. Girardey,
P. Dolhonde, R. S. Penn, W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick, Edw. Barnett, Michael J. Smith.
Joseph Ellison Président, W. S. Pike, Vice-Président.
St-Clair Dearing, Ag. Gén. W. P. Harper, Sec.
Médecins examinateurs.
Dr. E. A. Moss, Dr. S. Choppin,
Dr. G. R. Lemonnier, Dr. Henry Smith,
Dr. J. Hampden Lewis, Dr. W. C. Nichols.
G. A. Breaux, avocat.
La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple assurance—Assurance participante et non participante. Toutes les polices et tous les profits payables en monnaie courante.
Les paiements ne sont pas forfaits :
16avril—1an

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1869.
EN vertu de la trente-septième section de la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane — loi qui est intitulée "Acte pour consolider la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," qui a été approuvée le 20 février 1852, dont voici un extrait : "Le Maire, le Contrôleur, le Trésorier et les présidents des comités de finance des deux conseils constitueront une commission qui sera appelée Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans ; ils auront le pouvoir d'émettre des obligations (bonds) de la ville de la Nouvelle-Orléans, et ces obligations seront payées aux endroits que désigneront les dits commissaires et les personnes en faveur desquelles les obligations seront émises en échange d'obligations, qui échange d'obligations contre des bons actuels de l'ancienne corporation ou des municipalités ou de vendre de nouvelles obligations (bonds) et en consacrer le produit au paiement des obligations (bonds) qui échoient" Des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, de cette date au 1 mars 1869, à midi, pour l'achat du montant qui sera fixé pour SOIXANTE-TROIS MILLE PIASTRES d'obligations (bonds) émises par la Municipalité No 2 en faveur de la banque de la Cité, et qui seront datées depuis le 1er décembre 1852, et qui portent de QUATRE VINGTS OBLIGATIONS (bonds) de mille piastres, de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dites obligations doivent être datées du 1er mars 1869, seront payables dans vingt-trois ans, au bureau du Trésorier de la ville, et il y sera attaché des coupons d'intérêt à 6 pour cent payables semi-annuellement, aux premier mars et premier septembre, à New-York.
Les propositions devront être endossées : "propositions pour l'achat d'obligations (bonds)" et adressées à "O. De Buys, Secrétaire."
Les commissaires se réservent le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.
Par ordre du Bureau des Commissaires,
13 fév—[illegible] O. DE BUYS, Secrétaire.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

S. T. WALSHE.
110 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.
20 janv—1an

LE DOCTEUR KRATZ,

No 1 RUE CARONDELET.
Encoignure Canal.
CONSULTATIONS—De midi à 2 heures.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.
No. 156, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON a transporté son atelier du No 91 rue du Camp au No 152 DE LA RUE DU CANAL, où il exécute les plus belles photographies de la ville à un prix de 50 et de même.
Venez les voir.
21 janv—3m

INSTITUTIONS

ECOLE.

J. M. AMICOT, gradué de l'Université de Georgetown, D. C., a ouvert une école pour les deux sexes, au coin des rues Bons-Enfants et Française.—Références : ALEXANDER DIMITRY, REV. JAUBERT, Curé de St-Augustin. TH. SEMMES, JULES LAMBERT.
Leçons particulières, de 5 à huit heures du soir.
14 fév—1m

Collège Classique et Commercial.

133.....RUE QUARTIER.....133.
Entre Rampart et Bourgogne.
Directeurs :
EDW. C. HAYDEL —— CHS. BLETON.
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1m

A. CORDIER

SOLLICITE le bienveillant patronage de ses amis et du public pour l'INSTITUTION DE J UNES GENS qu'il vient d'ouvrir au No 263 de la rue Dauphine, trois portes de Claiborne.
Cours élémentaires et supérieurs en anglais et en français ; langues mortes et étrangères, mathématiques et tenue des livres ; opérations commerciales, dessin linéaire, etc.—Classes du soir. 17 janv—3m

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,

Près d'Alexandrie, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant,
11 janv—1an Alexandrie, Louisiane.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'Etablissement. 7janv—1an

Collège de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.
INSTRUCTION commerciale—Langues modernes, Connaissances utiles.
Classes du jour..................de $3 à 6 par mois.
Classes du soir..................de $5 "
18mai—1an

DENTISTES.

Le Dr. Godfrey, dentiste,

De retour du Nord où il a recouvré sa santé, reverra ses amis et clients, aux heures ordinaires au No 179 de la rue du Canal, à une porte de Christ Church.
13fév—1m

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,
Cabinet et résidence—No 15 de la rue Rampart, près Canal. 1er déc—6m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
284......RUE DU CANAL......284
entre Bourgogne et Rampart, où il continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dont l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou de vulcanite à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—

Dr. C. BLANCKE

418 & 418....Rue St-Charles...418 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM ! ALUMINIUM !
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCES !
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent ; ils sont plus légers, solides, et beaucoup moins chers et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1a

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—[illegible]

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

94......RUE ST-CHARLES......94.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7janv—1an

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,
16..RUE ROYALE..16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos ;
Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique et Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46.........RUE ROYALE.........46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufacturiers de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD.
avec leur système en fer, perfectionné et indépendant pour la tenue de l'accord.
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPELL, &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

SONIAT RICE MILL ST. CHARLES PARISH.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 20 ans monte des moulins du meilleur genre dans la Caroline du Sud. Le moulin étant le seul complet avec un engin et la bâtisse construite en briques. le danger d'incendie est presque nul.
Un grand warehouse, bâti sur la Levée, est disposé pour recevoir, à l'abri des intempéries, [illegible] le riz qui arrive et qui part à l'abri des [illegible] ; on [illegible] à l'usage [illegible] par les consignataires et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ.
Ens. Peters et Douane ou aux MM. SONIAT FRERES, aux soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un moulin à canne complet, dans la machine et les bouilloires. 1er janv—1an

Charrues, Charrues. Charrues.

1000 Charrues City Valley,
1000 Charrues d'Avery, perfectionnées,
1000 Rameaux-coton, en acier,
1000 Charrues Calhoun et Peacock,
CULTIVATEURS,
POINTES DE CHARRUES,
FONTES DE CHARRUES, &C
— A vendre —
AUX PRIX DE FABRIQUES,
— PAR —
JNO. W. NORRIS & CO.,
12 fév—1m No 27 de la rue du Canal.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés ; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
12 fév—6m No 42 de la rue Tchoupitoulas.

Graines de coton garanties,

Accompagnées de preuves de leurs qualités
"Foster's Long Lint,"
"Monterey," Silk Lint,
"Petit Gulf," Hill seed,
Vicks, "100," Hill seed.
Ces qualités sont en magasin.
Nous recevrons, dans dix jours ou deux semaines et vendrons les qualités suivantes :
"Georgia Prolific,"
"Litte Brown Mexican Prolific,"
"Goosby's Prolific,"
"Boyd's Prolific,"
"Dickson's" celebrated Georgia,
"Barley Tennessee."
STEELE, FINCKARD & CO,
7 fév—1m 52 rue Fulton.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme ; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement ; pâleur des lèvres, maigreur, manque et abus d'appétit, alternativement ; désir irrésistible pour certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, clignement et inquiétude nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, et l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chasse infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. F. DUCONGE, Agent
Ensemble rue de Chartres, No 28, Nlle-Orléans

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Bubons, Rétrécissement du canal, Scrofule, etc. [illegible]
Pharmacien de l'Université de Paris.
Rue Orléans et Bourgogne.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir :
Sur les risques d'incendie.............$253,574 95
Sur les risques de mer.................57,144 71
Sur les risques des rivières...........86 475 97 / $[illegible]
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867....$60,413 / $347,912 30
A déduire—Risques non déterminés pour 1868....$50,254
Primes remboursées...3,449 17 / $63,203 17
Gains nets sur les primes de 1868........$284,730 42
Pertes payées durant la même période, savoir :
Sur les risques d'incendie..........$50,910 42
Sur les risques de mer..............18,238 34
Sur les risques de rivière..........37,296 94
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur Scrips, et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt...$40,[illegible] 54 / $187,381 37
Profits Nets...............$97,369 65

La Compagnie possède l'actif suivant :
Bons consolidés et de railroad de la ville (au plus bas cours de la place)........$254,790
Bons de l'Etat, dito..........15,300
Stocks de Banques et de Gaz, dito..........103,000
Emprunts sur gages..........26,018 27
Emprunts sur hypothèques..........54,300
Billets à recevoir..........7,975
Primes en cours de perception..........34,725 44
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance..........10,281 87
Coupons sur Bons d'Etat et de Railroads non collectés..........19,060
Billets sans cours..........4,000
Montant en mains..........124,842 27
Total de l'Actif..........$629,079 [illegible]

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dus ; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1856, à partir du deuxième jeudi de février 1869. Et il a de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
J. O. GAINES, Vice-président.

— Directeurs —
JOHN O. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. B. BREE,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO.
19 janv—1an—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868 :
Sur les risques d'incendie....$281,794 36
Sur les risques de mer....43,215 94
Sur les risques des rivières....38,357 61
Total des primes....$413,367 91
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1868....$115,129
Primes remboursées....7,500 42 / 122,630 42
Montant net des primes....$290,736 [illegible]
Pertes Sur les risques d'incendie....$63,364 39
Sur les risques de mer....38,312 29
Sur les risques des rivières....5,679 61
$121,396 42
Taxes....13,046 67
Ré-assurances....5,811 54
Dépenses, moins le compte d'intérêt....11,150 37
Intérêts sur scrips non encore payés....27,850
180,175 20
Bénéfices....$110,[illegible] 19
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets à recevoir pour primes....$7,457 76
Billets garantis et billets hypothécaires....226,341 46
Dû pour primes en voie de recouvrement....62,665 37
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville....159,[illegible] 94
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance....38,[illegible] 25
Propriété foncière....79,662 77
En caisse....[illegible]
$695,[illegible]
Moins Dépréciation des susdites valeurs....[illegible]
Montant net de l'actif disponible....677,[illegible] 32
Moins Intérêts de scrips non réclamés....$5,311 50
Intérêts payables sur scrips non encore payés....27,850
33,160 [illegible]
[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi ce 18 janvier 1869.
JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de QUARANTE pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars. Il a été résolu en outre de payer aux porteurs le 1er lundi de mars 1869, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés.

—DIRECTEURS—
George Urquhart, Chs. Lafitte,
Al Rocheron, M. Payro,
G. W. Babcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reichard,
Wm. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White, J. Tuyes.
19 janv— 18 janvier 1869.

Dix-septième état annuel DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868 :
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés de 1867.........$310,219 36
Primes sur risques d'incendie...$151,428 27
Primes sur risques de rivières...119,057 00
Primes sur risques de mer....38,734 20 / $310,219 36
En moins—primes remboursées. $1,373 32
En moins—primes sur risques non expirées en 1868.......45,754 00 / $46,127 32
$263,[illegible] 34
Pertes payées dans la même période.
Sur risques d'incendie..........$56,562 30
Sur risques de rivières..........44,196 80
Sur risques de mer..........13,733 40
$116,492 77
Réassurance..........4,605 84
Taxes..........14,365 28
Intérêts sur scrip, réduction (rebate) au lieu de scrip, dépenses, etc, en moins, escompte et intérêt, profits et pertes, ect..........54,894 96 / $190,[illegible] 87
$72,633 57
L'actif de la Compagnie est comme ou :
En caisse..........$54,673 15
Prêts sur garanties..........33,317 00 / $129,990 15
Coupons de l'Etat et de la ville, dûs..........$17,300 00
Comptes non payés et en voie de recouvrement..........69,029 30
Propriétés foncières..........96,418 30
Effets à recevoir pour primes..........50,000 00
Actions de banque..........$127,125 00 / 3,261 72
Bonds de la ville de la Nlle Orléans..........347 000 00
Bonds de l'Etat de la Louisiane..........55,000 00
Bonds de la Compagnie de l'hôtel St-Charles..........68,000 00
Actions de la Compagnie Dry Dock Valletta..........5,000 00 / 600,125 00
Scrips d'autres compagnies d'assurance..........8,807 00
Actions et bonds suspendus..........270,512 50
$1,165,114 57
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 9 janvier A. D. 1869.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à leur réunion régulière qui a eu lieu aujourd'hui, ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :
Résolu, Qu'il soit payé un intérêt de six pour cent sur tous les certificats (non encore payés) de profit de cette compagnie, à partir du 9 février prochain.
Résolu, Qu'il soit déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—scrip pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.
Résolu, Qu'il soit payé aux porteurs à partir du 9 février prochain, VINGT pour cent de l'émission de scrip de l'année 1850.
ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
— Directeurs : —
E. K. CONVERSE, A. M. MAY,
R. F. SYBELL, J. H. ALLEN,
ROBERT HARE, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
A. MOULTON, W. M. PERKINS.
12 jan—1

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, FEB. 7, 1869.

RATES OF ADVERTISING.

Squares	1 month. net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 mos. net.
One	$12	$22	$30	$50	$75
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	80	125
Three	30	[illegible]	[illegible]	110	175
Four	36	57	[illegible]	140	225
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	170	270
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	100	[illegible]	[illegible]	370
Eight	65	115	150	[illegible]	420
Nine	70	125	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	85	[illegible]	210	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	410	[illegible]
Fourteen	[illegible]	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	100	[illegible]	300	450	700
Thirty	175	[illegible]	450	700	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies [illegible].

RATES OF ADVERTISING :

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$4 net.	$9 net.	$12 net	$20 net	$30 net
Two	8 ..	16 ..	20 ..	32 ..	50 ..
Three	12 ..	22 ..	30 ..	44 ..	70 ..
Four	15 ..	27 ..	35 ..	55 ..	90 ..
Five	19 ..	30 ..	42 ..	66 ..	110 ..
Ten	30 ..	55 ..	75 ..	120 ..	200 ..
Fifteen	40 ..	75 ..	100 ..	150 ..	300 ..
Thirty	70 ..	120 ..	150 ..	300 ..	400 ..

DRUGS, CHEMICALS, &c.

BALL, LYONS & CO,

IMPORTERS
—And—
WHOLESALE DRUGGISTS,
42 & 44......CAMP STREET......42 & 44
—And—
113, 115 & 117 Gravier St. 113, 115 & 117

Always on Hand
A Large Stock of French Patent Medicines,
—Such as—
CAPSULES MOTHES, CAPSULES RAQUIN, PILULES DE VALLET, CHARBON DE BELLOC, PERSINE BOUDAULT, ETC., ETC.
DRUGS,
AMERICAN PATENT MEDICINES,
CHEMICALS,
OILS,
LIQUORS,
PERFUMERIES,
PAINTS,
INSTRUMENTS,
GLASSWARE,
WINDOW GLASS,
Etc., Etc., Etc.
Each new arrival from the North and Europe adds to the very extensive stock of the firm.
Apothecaries, Grocers, Country Dealers, Planters, supplied speedily on MOST LIBERAL TERMS with every article in the Drug line they may require.
Everything sold guaranteed of the VERY BEST QUALITY.
Prices as Low as Any Other Store.
Store opened for all those who may wish to examine the stock, inquire for prices, etc.
BALL, LYONS & CO.,
42 & 44, Camp Street, and
jan21 and 4m 113, 115 & 117 Gravier Street.

SIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868 :
Primes d'incendie, dans l'année. $320,[illegible] [illegible]
Primes de mer 94,983 00
Primes de rivières ....179,[illegible] 00 / $597,770 39
Total net des primes.............$647,884 39
Pertes par l'incendie, payées et évaluées.............$ 90,[illegible] 00
Pertes de mer............87,[illegible] 00
" rivières............[illegible] 07
Taxes payées............25,[illegible] 04
Payé—réassurance et compte en Bon de scrip............90,[illegible] 00
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc............[illegible] / $380,[illegible] 13
Bénéfice net.............$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets à recevoir............$ 77,[illegible] 00
Prêt sur bonnet hypothécaire............[illegible] / 198,[illegible]
En caisse............$104,077 [illegible]
Prêts garantis par actions ou demande............[illegible] / $167,077 [illegible]
Prêts garantis par actions à terme............$11,300 00
Propriété foncière............75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip............44,063 45—$131,272
Bons consolidés de la ville............$30,000 00
Bons de la ville............95,[illegible] 00
Actions de Banques et autres............109,[illegible] 17—$238,[illegible]
Coupons pour bons de la ville, échus............$4,[illegible]
Dû pour prime et en voie de perception............41,[illegible]
$779,[illegible]
La Compagnie possède également :
Billets suspendus, actions et bons............$[illegible]
Compte de scrip forfaits............7,[illegible]
Intérêts non réclamés............$7,[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 23 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice pour l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi de juillet prochain.
THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
— DIRECTEURS —
John Watts, C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman, P. B. Foley,
Wm. Edwards, A. G. Odes,
F. Simms, A. Thompson,
Ed Phelps. 1mai[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :
Sur les risques d'incendie..........$815,004 42
Sur les risques de mer..........236,734 17
Sur risques de rivières..........99,543 62
Total $1,151,282 21
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868 ....$228,347 00
Primes remboursées.......29,471 97 / $259,318 97
Montant net des primes au 31 mai 1868....$891,964 15
Pertes payées :
Sur les risques d'incendie......$271,336 37
Sur les risques de mer......173,940 34
Sur les risques de rivières......45,929 26 / $491,205 91
Taxes..........26,012 61
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt $108,202 04 / $624,214 [illegible]
Bénéfice net..........$277,329 59
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriété foncière..........$180,817 37
Billets garantis par hypothèques..........575,307 38
Billets garantis par nantissements..........86,147 39
En caisse..........126,471 34
Actions de banque et de chemin de fer..........104,300 00
Primes en voie de perception..........66,768
Bons de la ville..........85 000 0
Effets à recevoir..........127,154 79
Scrips de Compagnies d'Assurances..........65,[illegible] [illegible]
Actions "Dry Dock Valletta"..........15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"..........5,000 00
Actions "Marine Dry Dock"..........3,700 00
Actions "Merchants' Exchange"..........1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co"..........1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co..........250 00
Bons de l'Etat..........1,500 00
Total..........$1,666,414 16
En moins : Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain.....$101,348 15
Scrip de 1859 payable en juillet..........79,676 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868..........228,347 00 / $[illegible]
Actif net..........$1,057,045 [illegible]
Le tableau ci-dessus est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé par devant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital de Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —
John Pemberton, P Maspero, Pierre Poutz
M Puig, David McCoard, C E Reid,
Chas. Sagory, J J Fernandez, L F Genoud
P S Wiltz, J Morgan Hall [illegible]

Weights of Produce.

As established by Law or Custom in New Orleans.

GRAIN WEIGHTS.
Wheat..........60 lbs. per bushel
Corn, shelled..........56 " "
" in ear..........70 " "
Oats..........32 " "
Rye..........56 " "
Barley..........48 " "
Buckwheat..........52 " "

INSURANCE.

N. O. Mutual Insurance Company,

Corner Canal and Camp Streets.

NINTH ANNUAL STATEMENT.

Premiums during the year ending 31st December, 1868 :
On Fire Risks..........$281,794 36
On Marine..........43,215 94
On Fire..........38,357 61
Total Premiums..........$413,367 81
Less : Premiums unearned 31st December, 1868..........$115,129 00
Return Premiums..........7,500 42 / $122,630 42
Net earned Premiums..........$290,736 39
Losses.
On Fire Risks..........$ 83,364 39
On Marine Risks..........38,312 29
On River Risks..........5,679 61 / $121,396 42
Taxes..........13,046 67
Reinsurance..........5,811 54
General expenses, less interest account..........11,150 37
Interest on outstanding scrips..........27,850 00 / $180,175 20
Profit..........$110,5[illegible] 19
The company have the following assets
Bills receivable for premiums..........$ 7,457 7[illegible]
Pledge and Mortgage Notes..........226,341 46
Due by individuals for premiums in course of collection..........62,665 37
Gas Light Co., City R. R. Co., City Bonds, etc., etc..........159,[illegible] 94
Scrips of other companies..........38,[illegible] 25
Real estate..........79,662 77
Cash on hand..........54,[illegible]
$[illegible]
Less Depreciation on the above..........[illegible]
Net available assets..........$677,01[illegible] 32
Less Unclaimed interest on Scrips..........$ 5,311 50
Interest payable on outstanding Scrips..........27,850 00 / 33,160 [illegible]
$[illegible]
The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 18th day of January, 1869.
JOSEPH CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 14th inst. it was resolved to declare a scrip dividend of FORTY per cent, on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st December 1868, for which certificates will be issued on and after the first of March, and have further resolved to pay SIX per cent interest on the outstanding certificates of scrip on and after the second Monday of March, 1869.

—DIRECTORS—
Geo. Urquhart, Chas. Lafitte,
A. Rocheron, M. Payro,
G. W. Babcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reinhard,
W. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White, J. Tuyes.
18th January 1869. jan19

Sun Mutual Insurance Company.

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, January [illegible] 1869.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following for the year ending December 31, 1868.
Amount of Premiums for the year ending December 31, 1868 viz
On Fire Risks..........$[illegible]
On Marine Risks..........[illegible]
On River Risks..........[illegible]
$[illegible]
Add Unterminated Risks for 1867..........$[illegible]
Deduct Unterminated Risks for [illegible]..........$[illegible]
Returned Premiums..........[illegible]
Net Earned Premiums for 1868..........$[illegible]
Losses paid during the same period, viz :
On Fire Risks..........[illegible]
On Marine Risks..........[illegible]
On River Risks..........[illegible]
Expenses, Taxes, Discount on Premiums, Rent Account, Re-Insurance, Interest on Scrips and Profit and Loss, less Discount and Interest..........[illegible]
Net Profits..........$[illegible]
The Company have the following assets
Consolidated and Railroad City Bonds, (lowest market cash value)..........[illegible]
State Bonds, do..........[illegible]
Bank and Gas Stock, do..........[illegible]
Loans and Pledges..........[illegible]
Loans on Mortgage..........[illegible]
Bills Receivable..........[illegible]
Premiums in Course of Collection..........[illegible]
Scrips of other Insurance Companies..........[illegible]
Coupons on State and Railroad Bonds, not collected..........[illegible]
Uncurrent Funds..........[illegible]
Cash on hand..........[illegible]
Total Assets..........[illegible]
The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this eighteenth day of January, 1869.
A. SHELLY,
Second Justice of the Peace,
For the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT INTEREST on the outstanding Certificates of Profits, also TWENTY FIVE PER CENT on the balance of the Scrips of the year 1856, on and after the second Monday of February next. And they have further declared a Scrip Dividend of SIXTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1868, for which Certificates will be issued on and after the 15th day of March next.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
J. O. GAINES, Vice President.
—Directors—
JOHN O. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. B. BREE,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO.
jan19 1m

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT

Home Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1868 :
Premiums received during the year ending December 31, 1868, including unterminated risks of 1867..........$310,219 36
Premiums on Fire Risks..........$151,428 27
Premiums on River Risks..........119,057 00
Premiums on Marine Risks..........38,734 20 / $310,219 36
Less Return Premiums..........$1,373 32
Less Premiums on Risks not terminated in 1868..........45,754 00 / 46,127 32
$264,092 04
Losses paid during same period—
On Fire Risks..........$56,562 30
On River Risks..........44,196 80
On Marine Risks..........13,733 40
$116,492 77
Re-Insurance..........4,605 84
Taxes..........14,365 28
Interest on Scrips, Rebate in lieu of Scrip, Expenses, etc., less Discount and Interest, Profit and Loss, etc..........54,894 96 / 190,458 87
$71,633 57
The Company have the following Assets
Cash..........$54,673 15
Loans on Pledges..........33,317 00 / $129,990 15
Coupons past due State and City $17,300 00
Outstanding Accounts in course of Collection..........69,029 30
Real Estate..........96,418 30
Bills Receivable Premiums..........50,000 00
Bank Stocks..........$127,125 00 / 3,261 72
Bonds of the City of New Orleans..........347,000 00
Bonds of the State of Louisiana..........55,000 00
Bonds of the St. Charles Hotel Company..........68,000 00
Stock Valette Dry Dock Company..........5,000 00 / 600,125 00
Scrip of other Insurance Companies..........8,807 00
Suspended Stocks and Bonds..........270,512 50
$1,165,114 57
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
ALFRED MOULTON, President
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January, A. D. 1869.
A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at their regular meeting, held this day, unanimously adopted the following resolutions :
Resolved, That Six per cent. interest be paid on all outstanding Certificates of Profits of this Company on and after the 9th day of February next.
Resolved, That a Scrip Dividend of FIFTY-FIVE per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1868, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.
Resolved, That TWENTY per cent. of the Scrip issue of the year 1859 be paid to the holders of same on and after the 9th day of February next.
ALFRED MOULTON, President
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.
TRUSTEES.
E. K. CONVERSE, A. M. MAY,
R. F. SYBELL, J. H. ALLEN,
ROBERT HARE, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
A. MOULTON, W. M. PERKINS.
jan13 1m

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY EVENING February 27, 1869.

CLEARED YESTERDAY

Steamship Mariposa, Kemble, for New York — A Moulton
Steamship Crescent City, Holmes, for New York — Wood, Low & Ludwigsen
Steamship Morgan, Talbot, for Galveston.
Steamship Florida, O'Leary, for Cedar Keys etc — C A Whitney & co
Steamship Pantheon, (British) Beeley for Liverpool — F W Perkins & co
Bark Amada, (Nor) Hageman, for Genoa — Ashbridge, Smith & co
Schr Indian, Laurent, for Sabine Pass — W & Buddendorff
Steamer Shark and barges, Grant, for St Louis — M Bonsano, Master

ARRIVED YESTERDAY

Steamship Alabama, Capp, from Havana, via Florida Ports to F. W. Perkins & co. 12 lst district
Steamship Florida, O'Leary, from Key West and Florida Ports, F W Perkins & co. 1[illegible] dist
Steamship Morgan, Talbot, from Indianola and Galveston — Chas A Whitney & co [illegible] district
Steamship [illegible], from New York 29th [illegible]
Brig Phoebe [illegible], from Cardenas, to master — Point
Schr Anna Lyons, Kemp, 16 days from Boston, to master — Point
Lugger [illegible], from Lafourche, to master — 2d district

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr [illegible], 17 cords wood.
Schr [illegible] River—18 cords wood.
Schr [illegible] River—15 cords wood.
Schr [illegible] cords wood.
Schr Kate Falcon, from Bird River—18 cords wood.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Mary Jane, from Bonfouca—14 cords wood.
[illegible]
Schr Reine Hortense, fm [illegible] bales moss.

—STEAMBOATS—

Mary [illegible]
Mollie [illegible]
Wild Wagoner, Goddin, from Natchez.
Clarksville Reasner, from Fort Smith.
Lee Hodge, from [illegible]
Tarascon, Livingston, from Louisiana Line.
Hunter, Jennifreau, from The Lump

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Harry W Wright, from the Passes—towed down and to sea [illegible] ship Sorriedan, brig Kennedy and schr Salvador—Brought up brig Phoebe Ellen and schr Anna Lyons.

FOREIGN PORTS.

Liverpool, Feb 9th—Arrived from N O bark Ansel, Vaughn.

BELOW COMING UP

[illegible]

EXPORTS.

NEW YORK—Per steamship Mariposa—697 bales cotton [illegible]
[illegible]

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship Geo. Cromwell—Ass'd mdse.
KEY WEST AND FLORIDA PORTS—Per steam[illegible]
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship [illegible]
[illegible]
HAVANA—Per brig [illegible] Cornery—2,50 [illegible] sugar to order.
BOSTON—Per schr Nancy Smith—[illegible] tons ice to [illegible]
[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

[illegible]

OPELOUSAS RAILROAD.

[illegible]

N. O. JACKSON AND G. N. R. R.

[illegible]

AYERS SARSAPARILLA, FOR PURIFYING THE BLOOD.

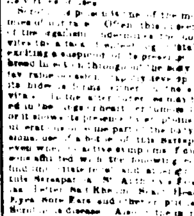

The reputation this excellent medicine enjoys, is derived from its cures, many of which are truly marvellous. Inveterate cases of scrofulous disease, where the system seemed saturated with corruption, have been purified and cured by it. Scrofulous affections and disorders, which were aggravated by the scrofulous contamination until they were painfully afflicting, have been radically cured in such great numbers in almost every section of the country, that the public scarcely need to be informed of its virtues or uses.
Scrofulous poison is one of the most destructive enemies of our race. Often, this unseen and unfelt tenant of the organism undermines the constitution, and invites the attack of enfeebling or fatal diseases, without exciting a suspicion of its presence. Again, it seems to breed infection throughout the body, and then, on some favorable occasion, rapidly develop into one or other of its hideous forms, either on the surface or among the vitals. In the latter, tubercles may be suddenly deposited in the lungs or heart, or tumors formed in the liver, or it shows its presence by eruptions on the skin, or foul ulcerations on some part of the body. Hence the occasional use of a bottle of this Sarsaparilla is advisable, even when no active symptoms of disease appear. Persons afflicted with the following complaints generally find immediate relief, and, at length, cure, by the use of this SARSAPARILLA : St. Anthony's Fire, Rose or Erysipelas, Tetter, Salt Rheum, Scald Head, Ringworm, Sore Eyes, Sore Ears, and other eruptions or visible forms of Scrofulous disease. Also in the more concealed forms, as Dyspepsia, Dropsy, Heart Disease, Fits, Epilepsy, Neuralgia, and the various Ulcerous affections of the muscular and nervous systems.
Syphilis or Venereal and Mercurial Diseases are cured by it, though a long time is required for subduing these obstinate maladies by any medicine. But long continued use of this medicine will cure the complaint. Leucorrhœa or Whites, Uterine Ulcerations and Female Diseases, are commonly soon relieved and ultimately cured by its purifying and invigorating effect. Minute Directions for each case are found in our Almanac, supplied gratis. Rheumatism and Gout, when caused by accumulations of extraneous matters in the blood, yield quickly to it, as also Liver Complaints, Torpidity, Congestion or Inflammation of the Liver, and Jaundice, when arising, as they often do, from the rankling poisons in the blood. This SARSAPARILLA is a great restorer for the strength and vigor of the system. Those who are Languid and Listless, Despondent, Sleepless, and troubled with Nervous Apprehensions or Fears, or any of the affections symptomatic of Weakness, will find immediate relief and convincing evidence of its restorative power upon trial.

PREPARED BY

Dr. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.,

PRACTICAL AND ANALYTICAL CHEMISTS.

Sold by E. J. HART & CO. WHEELOCK, FINLAY & CO., FLEMING'S PATENT MEDICINE DEPOT, New Orleans, and by all Druggists every where. jan31 6mood

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square, DAILY at 7½ a. m., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 a. m.
Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.
Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinsville, received daily, (Sundays excepted) from 7 a. m. to 4 p. m. at the foot of St. Ann street
Freight for all points on Bayou Lafourche between Labadieville and Lockport, for Belanger Canal and for Houma, will be received and transported through via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, a through steamboat rates.
All outward freight payable at the time of shipment and all inward freight on delivery.
GEO. W. R. BAYLEY, Superintendent.

MR. ALBERT FABRE, for many years one of the Superintendents of the Public Schools of New Orleans, offers his services as a Teacher of the ancient and modern languages (English, French, Spanish) and the Mathematics and Physical sciences. Any communication sent to the Bee office, 73 Chartres Street, will be promptly attended to.

LIST OF VESSELS

Cleared and Sailed for New Orleans, FEBRUARY, 27, 1869.

NEW YORK.

Steamship Ladona, Hovey..........sailed Feb 18
Steamship United States, Norton..........sailed Feb 20
Steamship Sherman, Palmer..........sailed Feb 20
Steamship Geo Cromwell, Vail..........sailed Feb 20
Steamship [illegible], Eaton..........sailed Feb 24
Brig [illegible]..........sailed Feb 17
Bark [illegible]..........cleared Feb 5
Schr [illegible]..........sailed Feb 17
Schr Kate Brigham, McLean..........sailed Feb 1[illegible]
Schr Jeremiah Simpson..........sailed Feb 20
Schr W L Burroughs, Lowden..........cleared Feb 13

BOSTON

Steamship Oriental, Snow..........sailed Feb 27
Ship St Louis, Hubbard..........sailed Feb 11
Ship Artisan, Smith..........sailed Feb 24
Bark Scotland, Marshall..........cleared Jan 22
Bark Monitor, Eaton..........cleared Jan 26
Schr C B Bishop, Mayo..........cleared Feb 6
Schr Anna Lyons, Kemp..........cleared Feb 5
Schr Robert Dixon, Buckland..........cleared Feb 4
Schr Nancy Smith, Boyd..........cleared Jan 18
Schr Monadnock, Barker..........cleared Dec 14

PHILADELPHIA.

Steamship Yazoo, Hodges..........sailed Feb 17
Bark P M Tucker, Allen..........cleared Feb 5
Schr W W Pharo, Allen..........cleared Feb 11
Schr J J Spencer, Smith..........cleared Dec 26
Schr S & M D Scull, Steelman..........sailed Dec 4

LIVERPOOL.

Steamship Fire Queen, Williamson..........sailed Jan 27
Ship Maggie Vale, Kirby..........sailed Jan 27
[illegible]

LONDON.

Ship Mohongo, M Gookin..........sailed Jan 27
Ship Canterbury, McLean..........cleared Jan 20
Ship Trenton, Damaree..........sailed Dec 19

CARDIFF, WALES.

[illegible]

NEWPORT, WALES.

[illegible]

HAMBURG.

Steamship Bavaria, Barends..........cleared Feb 18

HAVRE

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

CETTE

Bark Prima Donna, Perkins..........cleared Dec 10

RIO DE JANEIRO.

Bark Frank Wilson..........loading Dec 24

GENOA.

Ship Pagonini Pannaggio..........sailed Dec 1

MESSINA.

Bark Prima Donna, Perkins..........sailed Jan 10
Bark Fruttajolo, Masteri..........sailed Dec 31
Brig Caprera, Patterson..........sailed Dec 11

PALERMO

Brig Giovan Batista..........cleared Dec 6

ANTWERP

Ship Friedchen, Sohn..........sailed Dec 15

MILFORD HAVEN

Ship Elizabeth Yeo, Scott..........cleared Dec 19

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT :
Premiums received during the year ending 31st May 1868, including unearned premiums of the previous year :
On Fire Risks..........$ 815,004 42
On Marine Risks..........236,734 17
On River Risks..........99,543 62
Total Premiums..........$1,151,282 21
Less Premiums Unearned 31st May, 1868..........$228,347 00
Return Premiums..........29,471 97—259,318 97
Net Earned Premiums 31st May, 1868..........$ 891,964 15
Losses paid :
On Fire Risks..........$271,336 37
On Marine Risks..........173,940 34
On River Risks..........45,929 26
$491,205 91
Taxes..........26,012 61
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest..........108,202 04—624,214 [illegible]
Net Profit..........$ 277,329 59
The Company have the following assets :
Real Estate..........$ 180,817 37
Notes Secured by Mortgage..........575,307 38
Notes Secured by Pledge..........86,147 39
Cash on hand..........126,471 34
Premiums in course of Collection..........66,768
City Bonds..........85,000 00
Bank and Railroad Stocks..........104,300 00
Bills Receivable..........127,154 79
Scrips of Mutual Insurance Companies..........65,[illegible]
Stock of Valette Dry Dock Company..........15,000
" Levee steam Cotton Press..........5,000 00
" Marine Dry Dock..........3,700 00
" Merchants Exchange..........1,000 00
" Lightering and Wrecking Co..........1,000 00
" Louisiana Equitable Life Ins Co..........250 00
State Bonds..........1,500 00
Total..........$1,666,414 1[illegible]
Less
Unclaimed Interest and Interest payable in July next on outstanding Scrips of the Company..........$101,348 15
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1859 payable in July..........79,676 75
Unearned Premiums 31st May, 1868..........228,347 00—$[illegible]
$1,057,045 29
The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company
JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868.
PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 31st May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY FIVE PER CENT ON THE SCRIP ISSUE OF 1859 and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS
John Pemberton, P. Maspero, David McCoard,
M. Puig, L. F. Generes, Pierre Poutz,
Chas. Sagory, John Morgan Hall, C. J. Reif,
P. S. Wiltz, J. J. Fernandez [illegible]

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE—

Crescent Mutual Insurance Company,

New Orleans, May 23, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April 1868.
Fire Premiums for year..........$320,[illegible]
Marine Premiums for year..........94,[illegible]
River Premiums for year..........177,[illegible] / $597,770 39
Total net earned Premiums..........$647,884 39
Fire losses paid and estimated..........$ 90,[illegible]
Marine..........87,074 00
River..........86,572[illegible]
Paid Taxes..........25,[illegible]
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip..........90,[illegible]
Paid interest, return premiums, general expenses, see discount, etc..........87,[illegible]
Net Profits..........$[illegible]
The Company have the following Assets.
Bills Receivable..........$ 77,[illegible]
Loans on Bonds and Mortgage..........[illegible]
Cash on hand..........$104,077 [illegible]
Loans on pledge of stocks on demand..........[illegible]
Loans on pledge of stocks on time..........$ 11,300 00
Real Estate..........75,000 00
Scrip of other companies and scrip account..........44,063 45—$131,272 [illegible]
Consolidated City Bonds..........$ 30,000 00
City Bonds..........95,[illegible]
Bank and other stocks..........109,[illegible] 17—$[illegible]
Coupons for City Bonds past due..........[illegible]
Due for premiums in course of collection..........41,[illegible]
$779,[illegible]
The Company have also—
Suspended Notes, Stocks and Bonds..........$[illegible]
Forfeited scrip account..........7,[illegible]
Interest uncalled for..........$7,[illegible]
The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 23d day of May, 1868.
PARIS CHILDRESS,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest on all its Outstanding Certificates of Scrip to holders thereof, on and after [illegible] next. The Board of Trustees have also declared a Dividend of THIRTY-T[illegible] on the earned premiums for the year ending April [illegible] for which certificates will be issued on and after [illegible]
THOMAS A. ADAMS,
SAMUEL [illegible]
HENRY V. [illegible]
John Watts, [illegible]
Samuel B. Newman, [illegible]
Wm. Edwards, [illegible]
F. Simms, [illegible]
John Phelps [illegible]

LEEDS [illegible]

Corner of [illegible]

A la Selle Anglaise.

W. F. GIEFERS,
[illegible]